

**CERTIFICAT DE NON OPPOSITION
A UNE DECLARATION PREALABLE**

Je soussigné Arño GASTAMBIDE, Maire d'AYHERRE, certifie ne pas m'être opposé à la déclaration préalable, déposée par Monsieur DUHALDE JEAN-BERNARD, pour des modifications de façades et l'aménagement d'une terrasse délivrée par accord tacite en date du 06/01/2018 portant le numéro DP 64 086 17B0010.

Ce certificat est délivré en application de l'article R 424-13 du Code de l'Urbanisme.

Fait à AYHERRE, le 6 février 2018

Le Maire

Arño GASTAMBIDE



Reçu notification du
présent certificat
le 8 février 2018